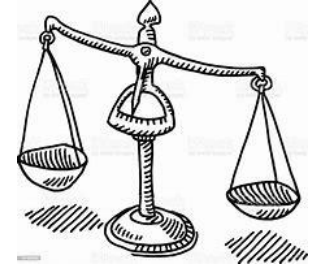


## Week-Ends à rendre...

Le syndicat CGT du CHU, accompagné du cabinet juridique JURIDOME, a déposé une requête au TA (Tribunal Administratif), le 28/07/2023, au sujet des Week-End à rendre.

Notre action vise à obtenir le respect de l'article 6 du décret du 4 janvier 2002 sur les durées hebdomadaires du travail et qui indique « **le nombre de jours de repos est fixé à 4 jours pour 2 semaines de travail, 2 d'entre eux, au moins, devant être consécutifs, dont 1 dimanche.** » **Travailler 3 week-ends de suite c'est NON**

Le syndicat CGT du CHU se bat pour faire respecter les droits pour l'ensemble des agents du CHU et non pas pour certains services ciblés.



## Prime de service.

Le syndicat CGT du CHU vous joint le courrier adressé à la Direction Générale, au sujet du calcul de la prime de service 2023. Le décret sur les conditions d'attribution de la prime de service est paru le 04 août 2023.

Le syndicat CGT demande par courrier à la Direction, une augmentation de 1 point pour tous les personnels du CHU. ([Courrier en lien](#))

## Prime pouvoir d'achat.



Le syndicat CGT du CHU vous a informé, envoi de tract par mail le 04 août, sur cette prime exceptionnelle qui est soumise à conditions. ([Tract en lien](#))

**Le Ministère annonce que 90% des agents toucheront cette prime, c'est un mensonge. Moins de 50% des agents seront éligibles.**

## Nomination de la nouvelle Directrice Générale.

Le Syndicat CGT vous informe, que **Madame Valérie Durand-Roche**, Directrice de l'hôpital Edouard-Herriot des Hospices civils de Lyon (HCL), depuis plus de 10 ans, va être nommée Directrice Générale du CHU de Clermont-Ferrand, à compter du 25 septembre 2023.

**Le syndicat CGT lui souhaite la bienvenue au CHU, mais nous restons vigilants et déterminés sur:**

- La défense des droits des personnels, plannings, repos, congés
- L'ouverture de lits,
- L'arrêt des restructurations,
- L'arrêt du management destructeur.

## G.I.P.A

Le décret permettant le versement de la **G.I.P.A (Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat)** a été publié le 11 août 2023. Cette disposition a été mise en place en 2008 et reconduite depuis. Elle permet aux agents de percevoir une indemnité financière brute **si le**

traitement indiciaire brut de l'agent a évolué moins vite que l'inflation sur une période de 4 ans. Le syndicat CGT du CHU peut, grâce à un calculateur vous permettre de savoir si vous avez droit à la GIPA au titre de 2023, contactez-nous.

Pour rappel : la CGT déplore l'existence de ces dispositifs, car ils ne sont pas des réponses concrètes et pérennes. Nous continuons de revendiquer avec force de réelles augmentations de salaire avec :

- Une augmentation du point d'indice qui rattrape le gel depuis 2010 et compense l'inflation
- Une reconnaissance des qualifications
- L'intégration des primes et des indemnités dans le calcul de la retraite

## D'été en été, la situation se dégrade !

Un constat est unanime cet été 2023 : les fermetures de services et de lits sont encore en augmentation plus de 210 lits au CHU ! Les services fermés et les difficultés d'accès aux soins touchent désormais tous les établissements, tout le territoire. La CGT constate une aggravation de la situation depuis les mesures décidées par le gouvernement en 2023.



La perte de pouvoir d'achat des agents est sans précédent avec une inflation galopante, le refus de mise à niveau du point d'indice (- 27,5 % depuis 2000), les contrats précaires à l'hôpital se multiplient, les budgets sont toujours aussi contraints.

Un objectif d'1,4 milliard d'économie annoncé en 2024 sur les dépenses de l'assurance maladie ne fera qu'aggraver nos conditions de travail

Actuellement, **tous les voyants sont au rouge** ! Le nombre de services menacés, et tout particulièrement de services d'urgences, maternité et de psychiatrie.

**Aucune volonté du ministère de combattre le manque de personnel.**



La pénurie de soignants est le prétexte du ministère et des ARS pour justifier les fonctionnements en « mode dégradé », tel que le tri des patients devant les Urgences, inacceptable. (Service Accès aux Soins).

Le ministère envisage une réforme du métier d'infirmier en détruisant les décrets de compétences et en menaçant le diplôme d'Etat. « **Pas touche aux Diplômes d'Etat Infirmier !** »

Plutôt que la généralisation du « mode dégradé », du SAS et du chaos, la CGT revendique un plan d'urgence pour l'hôpital et pour la santé comprenant notamment :

- L'arrêt des fermetures de lits et la réouverture des lits fermés.
- Un plan urgence emploi formation.
- Une augmentation générale des salaires, revalorisation des grilles et indemnités, rattrapage des pertes de pouvoir d'achat (27,5 % depuis 2000).

Syndicat CGT du CHU de Clermont-Ferrand  
GM/CMP : 51.864; 51.865, Estaing : 50.400; L. Michel : 50.803 ;  
[cgt@chu-clermontferrand.fr](mailto:cgt@chu-clermontferrand.fr)